HAL
open science

Jeunes et jeunesses à Madagascar au sortir de la Seconde Guerre mondiale

Dominique Bois

To cite this version:

Dominique Bois. Jeunes et jeunesses à Madagascar au sortir de la Seconde Guerre mondiale. Revue historique de l'océan Indien, 2010, Enfance et jeunesse dans les pays du Sud-Ouest de l'océan Indien (XVIIIème - XXIème siècles), 06, pp.143-156. hal-03413767

HAL Id: hal-03413767

https://hal.univ-reunion.fr/hal-03413767

Submitted on 4 Nov 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Jeunes et jeunesses à Madagascar au sortir de la Seconde Guerre mondiale

Dominique Bois
Université de Paris VII

Introduction

« A vrai dire, il est bien difficile de parler de la jeunesse malgache d'une façon générale sans tomber dans l'abstraction. Les milieux sociaux, les niveaux d'évolution sont tellement différents. Il faudrait nuancer le tableau à l'extrême ; mais alors, il perdrait sa netteté et deviendrait inintelligible »

Marc André Ledoux, *La Jeunesse malgache*[288]

Au sortir de la Seconde Guerre mondiale, le gouvernement issu de la Résistance reprend en main la colonie. Le Commissariat général aux Colonies qui vient de se doter d'une Direction de l'Enseignement et de la Jeunesse, souligne l'écart existant entre l'effort entrepris en matière d'éducation dans la Grande Île et le faible développement des œuvres de jeunesse[289]. Il se propose de donner à ces dernières une impulsion nouvelle en favorisant la création et le développement de mouvements de jeunesse, notamment le scoutisme et les associations sportives indigènes. Il souhaite également créer des cercles d'études réservés aux « jeunes évolués ».

Le Gouvernement général de Madagascar diffuse alors un questionnaire établi par la Direction de la Jeunesse et qui sert de base à des enquêtes réalisées dans les différentes régions de la Grande Île et dans l'Archipel des Comores qui lui est rattaché. Les réponses envoyées par les districts permettent d'esquisser un tableau des jeunes dans la colonie et de faire un bilan des initiatives prises pour les encadrer.

I – L'enquête de 1944 : l'administration coloniale à la recherche des jeunesses de Madagascar

Le questionnaire se divise en deux volets : le premier est consacré aux jeunes Européens et assimilés, le second aux jeunes Malgaches. Les questions se répartissent à l'intérieur de chacun d'eux selon les mêmes rubriques : les mouvements de jeunesse et les œuvres périscolaires, les sports, l'organisation éventuelle d'un service de la Jeunesse et des sports et enfin, l'Éducation post scolaire.

Dans les deux volets de l'enquête, les questions sont généralement identiques, tout comme l'est la tranche d'âge retenue pour définir les jeunes : 10 à 20 ans. Elle ne correspond pas à proprement parler aux catégories locales : elle confond dans un même groupe le statut d'*ankizilahy* (garçon) et celui de *tovolahy* (jeune homme célibataire) ; elle ne recoupe pas davantage les catégories

---

[288] *Cahiers Charles de Foucault* n° 21, 1er trimestre 1951.

[289] Selon le Ministère, la colonie se classe au premier rang pour le nombre des écoles et la fréquentation scolaire. Archives d'Outre Mer d'Aix en Provence (A.O.M.) DS 511 Dépêche ministérielle n° 4220 / 23 /12/ 1943).

européennes d'enfance et d'adolescence. Il semble qu'elle vise d'abord à délimiter le champ d'intervention des mouvements de jeunesse.

Le questionnaire cherche donc à produire un état des lieux démographique et sociologique en recueillant des données sur les enfants et les jeunes, garçons et filles, présents dans les districts, d'une part ; en repérant la proportion de ceux qui adhèrent aux mouvements de jeunesse, d'autre part. Mais il a également une dimension politique : il s'agit de faire le point sur ce qui a été entrepris avant 1940 dans les différentes régions et sur les réalisations du régime de Vichy. Enfin, il se place dans une perspective prospective dans la mesure où il tente de déterminer les facteurs qui favoriseraient le développement des mouvements de jeunesse et des pratiques sportives.

Dès l'abord, le questionnaire introduit une hiérarchie implicite à l'intérieur de la jeunesse : concernant les Européens, l'administration interroge : « Peut-on espérer trouver [chez eux] des jeunes gens assez conscients de leurs devoirs de blancs pour participer d'une façon purement désintéressée et vraiment active à l'éducation des enfants indigènes par le moyen des mouvements de jeunesse ? ». Surtout, on décèle, au-delà des préoccupations sportives, des craintes de nature politique : la question n° 9 concernant l'organisation des sociétés de sports « indigènes » s'inquiète de savoir s'il existe « à l'intérieur des mouvements de Jeunesse des symptômes ou des tendances nettes à s'affranchir de la tutelle des Fédérations françaises et à former des mouvements autonomes ». Plus directement encore, la question 13 demande s'il est possible « de distinguer des symptômes ou des tendances affirmées d'un esprit « nationaliste » lors de rencontre avec des clubs européens par exemple ? Quelle est l'attitude du public indigène dans ce cas ? ». En 1945, ce premier questionnaire est complété par un second[290].

II – Les jeunesses de Madagascar

Au total, un rapport de synthèse de 1945[291] estime les jeunes Européens âgés de dix à vingt ans à 7100, dont 7 % seulement adhéreraient aux mouvements de jeunesse. Les 4/5 de ces effectifs sont constitués de créoles, en l'occurrence des Réunionnais et, dans une moindre mesure, des Mauriciens. Les enfants malgaches dans les tranches d'âge identiques seraient au nombre de 830 000 environs.

Les réponses aux questionnaires conservées aux Archives d'Outre-mer d'Aix en Provence permettent d'esquisser une typologie des jeunes vivant à Madagascar au milieu des années quarante. Les clivages passent à l'intérieur des deux groupes retenus par le questionnaire. La scolarisation est un élément majeur de cette discrimination : « La jeunesse comme catégorie sociale spécifique, comme élément dynamique d'une société, c'est la population scolaire[292] ». D'une part parce qu'elle introduit des usages, un rythme, un horaire, un calendrier et de nouvelles valeurs : « Une hiérarchie nouvelle où le prestige de l'âge est remplacé par celui de l'instruction, du diplôme ». D'autre part, elle permet aux jeunes de se retrouver entre eux avec des activités, des rythmes et des référents qui leurs sont propres ; ce n'est pas le cas dans la vie « traditionnelle ». Elle « ouvre la possibilité du changement » ; c'est elle qui assure pour une partie des jeunes la transition vers la ville, et vers des modèles occidentaux.

---

[290] AOM MAD, DS 511 dépêche ministérielle du 28 mars 1945.
[291] AOM, Mad DS 511 Mouvements de jeunesse, rapport au Ministère des colonies, 26 nov. 1945.
[292] M. A. Ledoux « La Jeunesse malgache » in *Cahiers Charles de Foucauld* n° 21, 1er trimestre 1951, p.186-193.

En fonction de la scolarisation, de sa durée, du lieu où elle s'effectue, il me semble qu'on puisse discerner quatre groupes de jeunes ; malheureusement les informations recueillies sont très inégales selon les groupes.

Les Européens : une jeunesse privilégiée, mais rare

Bénéficiant du cycle de scolarité le plus complet, du niveau de vie le plus élevé, les jeunes Européens incarnent aux yeux de l'administration coloniale le modèle même de la jeunesse et une base possible sur laquelle appuyer son programme de développement des mouvements de jeunesse. Mais cette jeunesse est peu représentée en dehors des grands centres urbains où elle est scolarisée, au point qu'elle est parfois totalement absente des districts ruraux.

Il en est ainsi dans la province de Majunga[293] : à Maevatanana, il n'y a pas de jeunes Européens habitant le district ; les fonctionnaires européens en service ne reçoivent leurs enfants que pendant les vacances : à Pâques ou aux grandes vacances. Leur nombre est de toute façon insuffisant pour permettre de constituer des associations de jeunesse. Il n'y a pas davantage d'enfants européens dans le district de Soalala[294], non plus que dans ceux d'Antsohihy, de Kandreho, de Bealanana, de Tsaratanana ou de Mandritsara[295]. Seuls les centres les plus importants abritent des colonies de jeunes « Européens » : celle de Marovoay compte 194 jeunes garçons et 178 jeunes filles, mais les Indiens en composent la majorité (160 garçons et 150 jeunes filles) et les Français et les créoles ne sont que 55[296] ! A Majunga même, on recense seulement 61 garçons et 42 filles entre 10 et 15 ans. Le même phénomène se reproduit dans d'autres provinces ; ainsi, sur la Côte Est, Tamatave draine les enfants des « broussards » des districts environnants[297].

Les créoles : des jeunes entre deux mondes

Ce sont eux qui confèrent à la catégorie des jeunes Européens son hétérogénéité mais aussi la majeure partie de ses effectifs. Par bien des points, ils se rapprochent des jeunes malgaches ruraux : leurs parents les emploient très tôt sur leur exploitation agricole ou dans leur commerce et bon nombre d'entre eux vivent isolés en brousse ou du moins, loin des centres[298].

Les ruraux : des jeunes sans jeunesse ?

Si l'on considère que la jeunesse est la période de transition de l'enfance vers l'âge adulte[299], on peut considérer que la plus grande partie des jeunes de la Grande Île ne semble pas participer de la « jeunesse ». C'est la scolarisation qui constitue la jeunesse : dans les lieux dépourvus d'école, ces enfants aident leurs parents de très bonne heure. Or le maillage scolaire est tout à fait insuffisant : à Befandriana, la fréquentation scolaire n'intéresse qu'une proportion peu importante des enfants en raison du nombre restreint des écoles (cinq pour 35 000 habitants) ; le

---

[293] Côte ouest de Madagascar.

[294] Les jeunes Malgaches entre 10 et 20 ans sont eux-mêmes peu nombreux : 18 ; le rapport dresse un tableau peu engageant de la population de ce district qui se trouve en dehors des grandes routes de trafic ; les habitants sont illettrés ; ils n'ont pas d'enfants, la jeunesse est peu nombreuse…

[295] Dans ce district, il n'y a pas assez d'Européens ou assimilés pour créer une société sportive européenne.

[296] A titre de comparaison, ce district compte : 3000 garçons et 3000 filles de 10 à 20 ans.

[297] On peut multiplier les cas : ainsi à Mayotte, il n'existe aucune association sportive ni de jeunesse en raison de la dispersion de la population européenne et du nombre trop faible de jeunes. Il en est de même dans le district de Befandriana où il n'y a pratiquement pas de jeunes Européens.

[298] AOM, Mad DS 511 Mouvements de jeunesse, rapport au Ministère des colonies, 26 nov. 1945.

[299] O. Galland, *Les Jeunes*, Repères, La Découverte, 7ème édition, 2009, p. 124.

district ne compte que 600 élèves pour un effectif de 10 000 enfants en âge de fréquenter l'école ; les occupations en dehors de la fréquentation scolaire sont les jeux locaux et le gardiennage des bœufs. Dans les districts autour de Diego Suarez et de Majunga, la majorité des jeunes gens partagent leur temps entre troupeaux et travaux de culture. Quant aux jeunes filles, elles se destinent plutôt aux travaux ménagers ou ne font rien, en attendant leur mariage, célébré souvent alors qu'elles sont très jeunes (quatorze ans environs à Diego Suarez)[300]. Les jeunes existent, bien sûr, mais ils sont mélangés avec les autres dans des tâches qui, dans leur majorité, ne leurs sont pas spécifiques, et le passage à l'âge adulte s'effectue sans qu'il y ait réellement de période transitoire clairement identifiable.

Dans de nombreux districts, le succès des sports traditionnels auprès des jeunes est la marque de la prévalence de ce mode de vie traditionnel : il en est ainsi du *moraingy* à Marovoay[301], du *ringa* à Fort Dauphin[302]. Dans le Vangaindrano, on note que la collectivité indigène Antaisaka laisse difficilement les jeunes prendre part aux mouvements de jeunesse : « Il est bien difficile dans l'état actuel de la société antaisaka de développer des mouvements de jeunesse, aux quels ni les parents ni les enfants ne s'intéressent, comme ils ne s'intéressent à rien de ce qui est étranger à la vie coutumière »[303].

Dans une certaine mesure, il en va de même pour la grande majorité des jeunes Malgaches scolarisés ; leur scolarisation est brève et ils travaillent en dehors du temps scolaire auprès de leurs parents. A partir de quinze ans, les jeunes Malgaches ne peuvent plus fréquenter l'école, sauf la minorité qui poursuit des études : « On peut dire que les jeunes gens vivent la vie des adultes dès qu'ils ont quitté l'école. Ils gardent les bœufs, cultivent les rizières et s'adonnent aux travaux manuels inhérents à la vie malgache »[304].

Les jeunes évolués

A l'opposé, les jeunes « évolués », par bien des points, se rapprochent des jeunes Européens : tout d'abord, ils sont chrétiens, « au moins de nom »[305], scolarisés, le plus souvent urbains ou urbanisés. Fréquemment, ils ont bénéficié d'études longues qui se sont traduites par la migration : plus elles sont longues, plus elles se déroulent au loin. De nombreux jeunes gens qui résident à Soalala consacrent une partie de leur temps à se ravitailler : ils vont à la pêche ou s'en retournent chez eux, en fin de semaine, chercher la nourriture de la semaine suivante. A un niveau supérieur d'études, le déracinement peut être plus profond : c'est le cas des jeunes de Diego Suarez[306] ou de Majunga qui poursuivent leurs études à Tananarive. Ce périple hors du cadre de vie natal fait figure d'initiation à de nouveaux horizons ignorés du milieu villageois. Mais cette extraction des éléments les plus doués fait problème pour les mouvements de jeunesse qui voient partir au fur et à mesure les éléments qui sont le mieux formés et qui pourraient encadrer les autres. C'est le cas de la troupe de scouts catholiques de Majunga, désorganisée en 1943 par le départ de quelques-uns de ses meilleurs éléments, « obligés de monter à

---

[300] AOM Mad, Province de Diego Suarez, DS 511.
[301] AOM Mad, Province de Diego Suarez, DS 511 rapport du chef de district de Marovoay 17 oct. 1944.
[302] Sur les sports traditionnels voir E. Combeau-Mari, *Le sport colonial à Madagascar 1896-1960*, Publications de la Société française d'histoire d'outre-mer, Paris 2009, 241 p.
[303] AOM Mad, Province de Diego Suarez, DS 511Rapport sur Fianarantsoa.
[304] AOM Mad, Province de Diego Suarez, DS 511.
[305] M.A. Ledoux « La Jeunesse malgache » in *Cahiers Charles de Foucauld* n° 21, *op. cit.*, p.186-193.
[306] C'est la grande ville du nord de Madagascar.

Tananarive pour poursuivre leurs études »[307]. Le défaut de ces jeunes évolués est souvent invoqué par les chefs de district pour justifier les difficultés à monter localement des mouvements de jeunesse.

Ces jeunes élites à Tananarive sont symbolisées en quelque sorte par les membres du Foyer des Jeunes Chrétiens animé par les Protestants[308]. Fondé en 1924 conjointement par les missions protestante et anglicane dans l'esprit de la *Young Men's Christian Association*, il accueille les jeunes gens de plus de 16 ans auxquels il propose des activités sportives artistiques, bibliques et sociales ; ce modèle essaime en province : Soavinandriana, Mianinarivo dans la province de Tananarive, Diego Suarez sont également dotées de foyers[309]. Mais il est bien difficile de mesurer leur rayonnement : à Tuléar, l'Union chrétienne des Jeunes Gens, nous dit-on, applique le même programme que celui de Tananarive « mais sur une échelle plus restreinte ».

Dès la fin des années quarante la rupture partielle de ces jeunes évolués avec leur milieu se traduit dans leurs choix professionnels : le discrédit du travail de la terre, de la technique et des travaux manuels en général, orientent ces jeunes vers les carrières de l'administration, de l'enseignement, de la médecine, du commerce et vers le sacerdoce. Il y a différentes explications à ce phénomène : le modèle que représente le colon est très rarement un travailleur manuel, à la notable exception des créoles ; mais il semblerait qu'ils n'avaient pas bonne presse parmi les élites de la société coloniale, y compris aux yeux des Malgaches. De toute façon, le système scolaire français avait pour principal objectif de former des commis d'administration[310].

Cette évolution n'est pas sans susciter une certaine inquiétude de la part de leurs mentors européens : au sujet des jeunes élites des Hautes Terres centrales, Marc André Ledoux note en 1950 que « depuis une ou deux décades, on constate une certaine crise des vocations sacerdotales au sein de la bourgeoisie (...) qu'attirent davantage les carrières libérales, les affaires, la médecine ou la pharmacie » ; « L'enseignement a été longtemps la carrière type, le symbole de la promotion sociale (...) il souffre actuellement d'une désaffection inquiétante ». Et de conclure : « En fin de compte, l'élite sociale est incontestablement chrétienne, mais on peut se demander si l'élite intellectuelle qui se forme en ce moment le sera autant ». Mais d'autres interrogations plus profondes ont été formulées par Chapus qui, dès le milieu des années trente, déclarait aux élèves du Collège Saint Michel : « deux êtres, dit-on, se disputent la première place dans votre vie morale : d'un côté l'ancêtre, de l'autre, l'étranger ».

III – Les mouvements de jeunesse : quel encadrement pour les jeunes à Madagascar ?

L'injonction à développer les mouvements de Jeunesse est venue du gouvernement central ; elle ne correspond pas à une situation locale ; elle est en partie motivée par la volonté d'éradiquer l'œuvre de Vichy. Or, les réponses aux questionnaires montrent que cette œuvre s'était finalement peu concrétisée à

---

[307] *Montjoie, Revue des scouts de Madagascar*, Décembre-Janvier 1943, « Nouvelles des nôtres ».

[308] Lire à son sujet Fara Esoavelomandroso « Ainés et cadets : le foyer chrétien des jeunes gens d'Antananarivo (1924-1960) » *in Les Jeunes en Afrique, Évolution et rôle (XIXe –XXe siècle)*, t. 2, et E. Combeau-Mari, *op. cit.*

[309] DEFAP œuvre des UCJG à Madagascar, 1946.

[310] M.A. Ledoux, *op cit.*

Madagascar en dehors des milieux européens et des Hautes Terres centrales : les camps de jeunesse créés par l'arrêté du 19 décembre 1940 avaient pour objectif de donner une éducation morale et une formation professionnelle pratique. Trois camps rassemblaient une centaine de jeunes gens âgés de 15 à 20 ans ; deux d'entre eux étaient installés autour de Tananarive[311]. Les Jeunes volontaires de la Révolution nationale comprenaient deux branches distinctes l'une, européenne, à Tananarive, l'autre, indigène et constituée seulement de garçons se formait à Majunga et Tamatave lorsque les Britanniques prennent le contrôle de l'île.

Mais l'idée d'encadrer les jeunes et de leur inculquer des valeurs à travers les mouvements de jeunesse survit ; d'autre part on pressent l'évolution des jeunes vers une prise de conscience nationaliste et il s'agit de la contrôler.

Les initiatives privées et confessionnelles

Le scoutisme et les associations sportives sont certainement les formes les plus anciennes et les plus pérennes de structures destinées à la jeunesse ; c'est d'abord à la capitale puis dans les grands centres urbains des provinces qu'elles se développèrent.

Le scoutisme s'est implanté très tôt à Madagascar : introduit en France en 1920, il s'installa sur la Grande Île très peu de temps après. Dès 1924, étaient créés le Mouvement unioniste de France, d'obédience protestante, et, l'année suivante, la première troupe des Scouts de France, d'inspiration catholique. Le gouvernement de Vichy a incité Scouts et Eclaireurs de la Grande Île à constituer un regroupement des Associations de scoutisme à Madagascar qui est représentée par un commissaire-délégué.

Installés d'abord à la capitale, les Éclaireurs unionistes sont dès le départ recrutés parmi les jeunes Malgaches. En 1944, ils sont dirigés par le pasteur français Lods, Commissaire de Province, assisté de deux adjoints commissaires de district : Bonzon à Tananarive et Groult à Fianarantsoa. Ce mouvement touche relativement peu les Européens (55 membres), mais il est en plein essor dans le milieu malgache[312] (en deux ans, il est passé de 500 à 814 recrues). Un groupe d'Éclaireuses unionistes de France, dirigé par Mme Foltz[313], s'est formé ; il semblerait qu'il compterait 70 membres, dont 42 éclaireuses unionistes « indigènes ». Ce dynamisme a plusieurs causes. La plus évidente est l'implantation ancienne du protestantisme sur les Hautes Terres centrales, (région la plus densément peuplée de Madagascar) où il est majoritaire. Mais il en est d'autres : les Éclaireurs unionistes sont encadrés par des pasteurs exemptés de la mobilisation, ce qui leur a permis d'assurer la pérennité du mouvement pendant la guerre et, au contraire des Scouts catholiques, ils se sont dotés de chefs malgaches.

Les Scouts de France sont dirigés par un laïc, Amiot[314], commissaire de Province résidant à Tananarive. Leur organisation est calquée sur celle du mouvement en métropole (troupes, clans, meutes.) La première troupe de cette organisation composée de Malgaches voit le jour en 1928[315]. En juin 1943, les

---

[311] Campement dissous en janvier 1943.

[312] En 1943, les Scouts unionistes comprennent 22 troupes qui regroupent 600 membres dont 550 Malgaches.

[313] Cette Française est l'épouse d'un missionnaire protestant d'Ambatolampy.

[314] Employé de la Compagnie des Messageries maritimes.

[315] Sur les débuts du scoutisme à Madagascar, voir Raymond Delval, « Les débuts du mouvement scout et notamment du guidisme à Madagascar » *in les Jeunes en Afrique, Évolution et rôle (XIXe –XXe siècle)* et également E. Combeau-Mari, *op. cit.*

Scouts de France, comptent 27 troupes[316], soit 560 scouts (300 Européens ou assimilés et 200 Malgaches[317]). Tous les chefs scouts sont européens. A l'instar des protestants, les Scouts catholiques se doublent d'une organisation féminine, celle des Guides de France, dirigée par Mme Amiot, épouse du commissaire de Province. Les trois compagnies de guides sont implantées à Tananarive, Majunga, Diego Suarez, et totalisent une cinquantaine de recrues.

Il existe par ailleurs à Tananarive, Antsirabe, Majunga et Diego Suarez, des organisations catholiques indépendantes des Scouts et qui s'apparentent aux patronages, les « Cœurs vaillants » qui accueillent les garçons de 8 à 14 ans et les « Ames vaillantes » pour les filles du même âge. Elles comptent une centaine d'enfants au total[318].

Au sortir de la guerre deux facteurs ont nuit au développement du mouvement scout catholique. Il est tout d'abord gêné par le manque de cadres. Du fait de la mobilisation de dix-sept chefs sur vingt-quatre[319], le mouvement des Scouts de France a dû dissoudre quelques unités à Morondava et réduire ses effectifs à Majunga. A la Grande Comore, il existait une société de scouts créée quelques années avant la guerre. Elle groupait 70 membres dont environ 15 Européens et bénéficiait de la participation de beaucoup des élèves comoriens des écoles de Moroni[320]. Mais cette dernière a beaucoup décliné depuis 1939, faute de personnel d'encadrement. Au total, le mouvement scout catholique a perdu 80 membres par rapport à 1940. Sans doute également, les complaisances de la hiérarchie catholique à l'égard de l'administration de Vichy nuisent-elles en 1944 au mouvement scout[321].

Protestants ou catholiques, les mouvements de jeunesse sont à cette époque dans une période de latence ; l'absence de cadres compétents n'est pas le seul frein. Le défaut de matériel, consécutif aux pénuries que connaît la Grande Ile, paralyse l'action ; si, lors des camps, la carence de toile de tente est surmontée par la construction de huttes en branchages[322], les ballons, le tissu pour confectionner les uniformes sont plus difficiles à remplacer.

D'autre part, les mouvements de jeunesse semblent rencontrer, en certains points de la Côte, une résistance de la part des populations locales qui voient dans ces structures des innovations venues des Hautes Terres centrales et des colons. Ainsi, à fort Dauphin, on explique l'échec des tentatives d'introduction du scoutisme, outre par « la question de religion qui dans bien des cas a tué l'amorce du mouvement », par les réticences des autochtones qui se rallient difficilement à leurs camarades « plus évolués » originaires des Hauts plateaux[323]. C'est un problème similaire que rencontrent les promoteurs du scoutisme à Morondava[324]où les deux groupes qui fonctionnaient avant guerre ont été mis en sommeil.

En dehors de la capitale, c'est à Tamatave et à Majunga que les mouvements de jeunesse semblent prospérer le plus nettement. Dans le district de

---

[316] Installées pour la majorité d'entre elles dans les grandes villes : quatre troupes, un clan et trois meutes à Tananarive ; trois troupes, une meute à Tamatave ; deux troupes, une meute à Majunga et une troupe, un clan, une meute à Diego.

[317] Ils sont placés sous la direction d'Amiot, employé des Messageries maritimes à Tananarive.

[318] AOM, Mad DS 511 Mouvements de jeunesse, rapport au Ministère des colonies, 26 nov. 1945.

[319] Ce sont pour la plupart des jeunes gens de 22 à 30 ans.

[320] La culture musulmane dominant dans l'archipel, il n'y avait pas de filles dans l'association.

[321] Voir à ce sujet E. Combeau-Mari, *op. cit.*, p. 166-171.

[322] Ce que fit la troupe des Eclaireurs unionistes de Fianarantsoa, lors d'un camp en 1943 (Defap Assemblée générale du 14 mars 1943 : le scoutisme à Madagascar, microfiche 4053).

[323] AOM, Madagascar DS 511, Fort Dauphin, le 3 avril 1944.

[324] AOM, Mad DS 511, district de Morondava : « Le scoutisme indigène ne parviendra que très difficilement à se développer dans ma région ; il oppose les élans généreux des scouts français et métis aux infractions quasi permanentes aux règles et aux statuts des indigènes ».

Tamatave, les différents courants sont regroupés en un seul organisme : « Le Scoutisme français ». Ils participèrent ensemble à l'époque de Vichy à de nombreuses cérémonies officielles[325]. Dans cette région où le catholicisme est particulièrement bien enraciné, les Scouts de France sont les plus nombreux ; hors de la capitale régionale, ils sont également implantés à Fénérive depuis janvier 1943 et à Sainte Marie[326]. Les Éclaireurs unionistes ont à Tamatave une troupe de 26 garçons malgaches et une meute de 21 louveteaux, mais ils n'ont pas essaimé en dehors de cette ville. Cependant, l'auteur d'un rapport de Juin 1944 note que le scoutisme n'existe que superficiellement. Le manque de documentation, de vêtements[327] et de matériel est selon l'auteur le principal obstacle à son enracinement. A Majunga, les organisations protestantes aussi bien que catholiques sont nombreuses, même si leurs effectifs demeurent limités[328]. Mais elles semblent très actives : elles organisent des réunions et des conférences hebdomadaires dans des locaux des missions et des sorties régulières : promenades, jeux de camp, camping en saison fraîche (de mai à septembre) dans un rayon de 7 à 15 km hors de la ville.

Au total, les deux principaux mouvements comptent 1047 membres indigènes, un millième de la jeunesse malgache de 1945 selon l'administration[329].

Le questionnaire lie la problématique de l'encadrement de la jeunesse à celle du développement du sport dans la Grande Ile, bien que la pratique sportive excède très vraisemblablement la catégorie des 10/20 ans qui sont la cible de l'enquête. Nombre d'équipes citées dans les rapports concernent de jeunes adultes et des adultes alors que la plupart d'entre eux soulignent la quasi inexistence du sport scolaire. En effet, le rapport ne recense que trois associations de Sport scolaire et dans les écoles, la pratique sportive se limite aux exercices de gymnastique effectués sous la direction du chef d'établissement. Mais les vertus éducatives du sport sont indiscutables aux yeux de l'administration. C'est sans doute aussi dans ce secteur qu'elle est le mieux à même de prendre des initiatives.

L'implantation des sociétés sportives est ancienne à Madagascar[330], mais semble-t-il plus récente aux Comores[331]. La création de sociétés sportives s'est accélérée pendant le gouvernement de Vichy qui n'a pas ménagé ses efforts dans ce sens : Evelyne Combeau-Mari recense 46 nouvelles associations sportives déclarées entre juin 1940 et septembre 1942[332]. A la lecture des rapports de districts, toutefois, on ne peut que s'interroger sur la réalité effective ou, à tout le moins, sur la

---

[325] Defap Assemblée générale du 14 mars 1943 : le scoutisme à Madagascar, microfiche 4053.

[326] A Tamatave il existe une troupe de 32 garçons et une meute de 30 louveteaux, tous européens ou assimilés, une troupe de 23 garçons malgaches. A Fénérive il y a une troupe de 25 garçons ; à Brickaville, une troupe de 22 garçons, à Sainte Marie une troupe de 15 garçons récemment formée. Dans ces trois localités, il s'agit de Malgaches (AOM, Madagascar DS 511, Tamatave, 18 juin 1945).

[327] Sur l'instrumentalisation de l'uniforme scout voir T. H. Parson : « The consequences of uniformity: the struggle for the boy scout uniform in colonial Kenya », *Journal of social history*, winter 2006.

[328] Du côté des catholiques, les Scouts de France et louveteaux comptent 20 membres, les Guides de France, 15 membres et les Cœurs vaillants 50 membres. Chez les Protestants, les Éclaireurs unionistes de France et le groupe des Jeunes Chrétiens rassemblent 40 membres. L'école européenne fournit à elle seule une trentaine de scouts, de louveteaux et de guides.

[329] AOM Mad, DS 511, Rapport au ministre des Colonie (Inspection de la jeunesse et de l'enseignement) 26 novembre 1945.

[330] E. Combeau-Mari, *op. cit.*

[331] « A vrai dire le sport et particulièrement le football n'existaient pas à la Grande Comore, il y a un an. Depuis, ils se sont très développés sous l'impulsion administrative ». AOM DS 511, Grande Comore, août 1945, chef de la subdivision de la Grande Comore.

[332] E. Combeau-Mari, *op. cit.*, p. 165.

pérennité de ces sociétés. Dans le district d'Antsohihy (région de Majunga), il existait encore en 1940 plusieurs équipes de football, mais en raison du manque de matériel et d'uniformes ces équipes se sont disloquées[333].

Les 1150 sportifs européens se rassemblent dans 19 sociétés dont 10 se trouvent à Tananarive, les autres sont à Fianarantsoa, Tamatave, Diego Suarez, et Majunga[334]. Le nombre pourrait augmenter, note-t-on, si des piscines et des terrains de sport étaient établis dans toutes les localités importantes de l'île. Les sports pratiqués sont le Football association, le volley ball, le rugby et le basket ball, mais il y a à Tananarive une société de gymnastique qui compte 150 membres. La boxe et le cyclisme sont rarement pratiqués par les Européens alors qu'ils bénéficient d'une relative popularité auprès des Malgaches.

En ce qui concerne les « sports indigènes », on dénombre 133 sociétés sportives qui regroupent 6521 membres[335] ; quinze d'entre elles sont installées à Tananarive ; elles totalisent 1400 membres[336]. Les autres centres urbains importants possèdent chacun au moins une société. Toutes sont, du moins théoriquement, omnisports, mais le football et le rugby sont les sports de loin les plus pratiqués, viennent ensuite la boxe, le basket et le cyclisme.

La distinction entre sociétés sportives européennes et indigènes semble sujette à caution dans la mesure où on trouve des Européens dans les secondes et des Malgaches dans les premières. Les « citoyens d'origine indigène » constituent 1/5 des membres des sociétés sportives européennes. Le cas des deux équipes de Fort Dauphin est à cet égard éclairant : la Société de l'Anosy comprend cinquante membres indigènes et six membres Européens ; son unique concurrente, la Société sportive de l'Etoile, compte trente membres indigènes et cinq européens. Il n'existe d'ailleurs pas d'équipe militaire « indigène » car les militaires malgaches sont intégrés dans des équipes européennes.

La mixité des équipes permet d'éviter les confrontations « raciales » lors des compétitions En pratique, on n'oppose pas les équipes européennes pures à des équipes indigènes notamment lors des rencontres de football et de rugby qui sont les sports les plus pratiqués. Dans les grands centres urbains, on préfère organiser des compétitions opposant équipes militaires, équipes civiles et, éventuellement, scolaires. Une note sur les sports et qui date vraisemblablement de 1945 signale la disparition des clubs européens qui « remonte à fort longtemps » et l'impute aux incidents graves qui ont toujours suivi les rencontres entre « clubs purement européens et purement autochtones ». Chaque club désormais comprend au moins sept Européens et huit « indigènes »[337].

Fort Dauphin est un cas intéressant à un autre titre : les « indigènes » qui constituent les deux équipes ne semblent pas être majoritairement originaires de la région comme le précise le rapport : le football, seul sport pratiqué l'est par « l'élément évolué de la population indigène » : des fonctionnaires, employés de banque ou de commerce originaire des Hauts plateaux, quand la grande masse des

---

[333] AOM, Mad DS 511 région de Majunga, district d'Antsohihy, 7 nov. 1944.

[334] On estime à 4000 les Européens susceptibles de pratiquer le sport d'une manière régulière ; le sport militaire est en sommeil ; avant guerre, il existait des championnats militaires qui opposaient l'infanterie, l'artillerie et l'aviation.

[335] Le rapport évalue à 50 000 les Malgaches en état de faire du sport de façon régulière, mais l'insuffisance des installations sportives atteint davantage les sportifs malgaches que les européens.

[336] Elles pratiquent le football, le rugby ou l'association des deux et plus rarement, l'athlétisme et le basket-ball.

[337] AOM, Mad, DS 511, Notes sur le sport et l'éducation sportive à Diego Suarez, 1945 (bien que les notes en question semblent concerner l'ensemble de la Grande Ile.

autochtones ne s'intéresse qu'à la lutte locale (*ringa*)[338]. Il convient de s'interroger sur l'appropriation réelle de ces pratiques sportives occidentales en dehors des populations des Hautes Terres centrales.

Le rapport souligne la nécessité de créer des installations, mais aussi développer le goût pour le sport en faisant la propagande par tous les canaux dont l'administration dispose : l'école, la radio, la presse et le cinéma.

L'émergence d'une action administrative

Le Gouvernement Général galvanise les fonctionnaires des provinces pour lancer des programmes d'encadrement. Une circulaire en date du 30 septembre 1944 donne des instructions aux chefs de région pour que dans toute la colonie soient aménagés des terrains de football, des pistes de courses à pied, des sautoirs, des emplacements indispensables à la pratique des sports individuels. Elle semble avoir reçu rapidement un début d'exécution. En effet, il y a un véritable sous équipement dans le domaine sportif. Particulièrement à la capitale : pas de piscine (alors que Tamatave, Antsirabe, Majunga en sont dotées), quant aux stades, en dehors du stade municipal qui est en même temps un champ de course, il n'existe qu'un terrain loué à titre précaire et renouvelable au service des chemins de fer par la Fédération qui accueille 7000 spectateurs à Antanimena. ; on y pratique le football, le basket-ball et l'athlétisme avec tribune et vestiaire.

Dans toutes les régions, des chantiers sont mis en œuvre : à Tananarive, il s'agit de construire un stade municipal avec des terrains de football, de basket ball, de volley ball, ainsi que des sautoirs, des plateaux pour l'athlétisme, des salles de culture physique, des douches, des vestiaires et des WC. Nosy Be, Vohemar, Ambanja, Fort Dauphin ont déjà commencé la construction d'équipements dont on prévoit la prochaine mise en service. En 1945, à la Grande Comore où le sport était inconnu deux ans auparavant, deux stades ont été créés par l'administration locale, l'un à Mitsamiouli, l'autre à Moroni[339]. Dans les huit premiers mois de cette année, le gouvernement général de la colonie, les régions et les communes ont dépensé 800 000 F en équipements sportifs[340].

Si la régénération morale est en marche grâce au scoutisme, si le sport doit permettre de développer les qualités physiques et l'hygiène de « la race », les ambitions en matière de développement intellectuel semblent notoirement plus limitées. La justification systématiquement invoquée est le niveau intellectuel insuffisant de la jeunesse indigène de la région[341], ou, plus rarement, le mauvais esprit qui règne dans le district ; c'est le cas dans le Vangaindrano : « Lieu d'asile de fonctionnaires révoqués, de lettrés ratés vivant d'expédients et où les jeunes évolués n'ont pas le meilleur esprit »[342].

Il existe quelques institutions cependant, presque toujours liées aux Missions : à Tananarive, les catholiques ont monté le Cercle Charles de Foucauld qui tente de rivaliser avec le Foyer des Jeunes Chrétiens, d'obédience protestante. A Farafagana, un groupement à allure de cercle littéraire, La Jeunesse catholique,

---

[338] AOM, Madagascar DS 511, Région de Fort Dauphin, le 29 mai 1945. A Soalala également, le faible nombre de jeunes implique qu'il ne pourrait y avoir d'équipe de sport qu'avec la participation de jeunes fonctionnaires pour jouer au rugby ou à l'association.

[339] AOM DS 511 Grande Comore Aout 1945 chef de la subdivision de la Grande Comore.

[340] AOM, Mad, DS 511, Notes sur le sport et l'éducation sportive à Diego Suarez, 1945.

[341] L'administrateur du district d'Andevoranto note ainsi au sujet des cercles littéraires : « Néant. La population comprenant essentiellement des indigènes peu évolués » AOM DS 511 : œuvres de jeunesse de Tamatave. Juin 1944.

[342] AOM, Mad DS 511, district de Fianarantsoa.

organise des séances récréatives, sportives ou théâtrales. A Morondava, le Cercle littéraire, créé et dirigé par le Père Roland de la mission catholique, réunit des jeunes de 18 à 25 ans (et des adultes) ; on y cherche « à aiguiser l'esprit d'observation et l'esprit critique par des conférences faites par les membres mêmes sur des sujets généraux : l'homme, l'alimentation, les astres, la vie sociale, la religion etc. »[343].

Les services administratifs possèdent parfois, comme c'est le cas à la Grande Comore, au Bureau de la subdivision administrative, une salle de lecture (brochures tracts, revues etc.) qui est, selon l'auteur du rapport, bien fréquentée et alimentée régulièrement par le service aérien.

A défaut de réalisations concrètes à leur actif, les fonctionnaires sont riches en projets qui s'inspirent peu ou prou du foyer des Jeunes Chrétiens de la capitale. Le gouverneur de la Province de Majunga se propose de créer un cercle « littéraire ou d'études » dans les grands centres de la région, Majunga, Maevatanana et Marovay, soulignant qu'une institution de cette sorte serait inutile ailleurs, le nombre « d'évolués » y étant insignifiant. Il envisage d'en confier la direction à un comité « sélectionné sur des critères de moralité et de patriotisme ». Installé dans une annexe de la *Tranom-pokonolona*[344], il offrirait une bibliothèque composée d'ouvrages malgaches, de revues de propagande et même des séances de cinéma éducatif. A Fianarantsoa, on se propose de tenter une expérience de cercle littéraire « en ayant soin de bien choisir les premiers conférenciers ».

Le chef de la région de Diego Suarez est l'un des plus motivés par cette question ; son action est une référence pour les autres provinces. Une décision régionale en date du 16 septembre 1944[345] crée au chef-lieu de la région de Diego Suarez d'un comité régional de la jeunesse chargé de coopérer avec l'administration régionale pour l'étude la réalisation des projets concernant le développement des mouvements de jeunesse. Dès l'année suivante, les réalisations se multiplient : en février 1945, un cinéma scolaire fonctionne régulièrement tous les jeudis auquel plus de 800 élèves des écoles officielles et privées assistent. Un parc de culture est en cours de création ; il y est prévu une bibliothèque[346] et un jardin pour les petits enfants. C'est également à Diego Suarez que se développe l'initiative la plus spectaculaire en matière de sports : les Groupements d'éducation physique, des structures à travers lesquelles les jeunes accèdent aux pratiques sportives. Ce sont des groupements mixtes (à la fois scolaires et post-scolaires) dont le réseau embrasse toute la région de Diego Suarez ; en 1945 elle en compte 43 qui regroupent 6456 jeunes[347]. Ils connaissent un essor rapide : à Diego Suarez en juin, neuf GEP sont en cours de formation.

Ces groupements, liés au Service d'Enseignement, sont rattachés chacun à une école et l'instituteur est membre de plein droit du comité. Les moniteurs sont recrutés parmi des Gardes indigènes formés à cet effet. Une brochure fixe « le programme d'éducation physique et ses annexes morales, utilitaires, sociales et patriotiques ». Les GEP se produisent lors de démonstrations et de compétitions publiques[348]. En 1945, de gros travaux d'équipement complètent ce programme afin de doter la ville d'un stade moderne, en projet depuis 1941, doté de tribunes, de

---

[343] AOM, Mad DS 511, district de Morondava.
[344] Maison du peuple.
[345] Décision régionale n° 114 région de Diego Suarez 16 septembre 1944.
[346] Qui présentera des romans, des récits de voyages, des ouvrages d'histoire et de géographie ou de vulgarisation scientifique etc.
[347] Le district de Diego n'en possédant que six alors qu'il y en a dix à Ambilobe et quinze à Vohemar.
[348] L'une de ces manifestations est bien sûr la fête des enfants.

vestiaires, de douches, d'un centre médical pour les athlètes[349], pour remplacer le Stade municipal d'avant guerre, un terrain vague délimité à la chaux qui faisait office de terrain de football, sans même un vestiaire[350].

Cette ambitieuse intervention de l'administration coloniale dans un domaine jusque là relevant des Missions ne tarde pas à déclencher la réaction du clergé catholique qui manifeste, en dehors de la capitale régionale, une hostilité marquée au développement des pratiques sportives ; les chefs des districts environnants dénoncent les menées des missionnaires à l'égard des GEP.

On voit donc qu'au sortir du second conflit mondial, la jeunesse se retrouve au centre des préoccupations de l'administration coloniale. On est en droit de s'interroger sur le pourquoi d'un tel intérêt. La reprise en main d'une politique de la jeunesse que le gouvernement de Vichy avait finalement à peine amorcée et presque exclusivement sur les Hautes Terres centrales ne semble pas être un motif suffisant. L'administration coloniale, elle-même, invoque la conférence de Brazzaville[351]. On pourrait ajouter que cet intérêt fait écho aux préoccupations concernant la jeunesse française en métropole[352]. D'ailleurs, ce programme vise également les jeunes Européens : les mouvements de jeunesse qui mélangent les créoles, les *zanatany* et les métropolitains, doivent renforcer l'homogénéité du groupe des jeunes colons. La vie au grand air, hors des villes, doit leur faire découvrir le pays, leur apprendre à l'aimer et à s'y attacher. En fait, on compte beaucoup sur ces jeunes pour encadrer dans le futur le développement des mouvements de jeunesse indigènes. Le sport, selon la dépêche ministérielle adressée au gouverneur général de la colonie, « est une école excellente de volonté, de sang-froid, de camaraderie, et dans une certaine mesure, en obligeant les indigènes à prouver des capacités d'organisation, il peut déjà faire apparaître des qualités plus hautes, telles que le sens de la responsabilités, qualité primordiale, qui reste l'objet dernier de l'éducation des indigènes » ; quant au scoutisme indigène, il constitue un « complément de l'éducation des jeunes » qui inculque la « solidarité d'équipe, le souci de la tenue extérieure, le respect des autres et de soi-même ». Localement, les administrateurs énoncent également leurs attentes : le créateur des GEP à Diego Suarez en escompte le développement de l'hygiène privée, « l'amélioration de la race », et l'intériorisation d'habitudes nouvelles dans les domaines de la morale, de la discipline sociale, du travail etc. On remarque que, bien que les acteurs politiques aient changé, les finalités ultimes ne demeurent pas éloignées du thème de la régénération de la race qui sous-tendait la politique du gouvernement de Vichy. Mais surtout, cet intérêt pour la jeunesse indigène marque sans doute un tournant dans la politique coloniale : avant guerre, l'idéologie de la « régénération de la race » et de la « moralisation » de l'indigène s'articulait sur des interventions ponctuelles qui visaient la population dans sa globalité : l'impôt moralisateur, la lutte contre le vagabondage etc., l'éducation étant, faute de moyens, abandonnée en grande partie à l'initiative privée. Désormais, la jeunesse devient la cible prioritaire de ces interventions et ces dernières se concrétisent à travers le développement de la scolarisation, des pratiques sportives et des mouvements de jeunesse. En 1946, on

[349] D'autres travaux moins ambitieux sont en cours dans d'autres villes de la région.
[350] AOM, Madagascar ; DS 511. Diego 23 mai 1944 Ad sup de la Région de DS au GG de Mad.
[351] Du 30 janvier au 6 février 1944.
[352] Voir à ce sujet L. Bantigny : « La jeunesse, la guerre et l'histoire » in L. Bantigny et I. Jablonka, *Jeunesse oblige, histoire des jeunes en France XIXe-XXe siècles*, coll. Le nœud gordien, PUF, 2009.

relance le poste de Commissaire général aux sports de Madagascar qui avait été créé par Vichy.

Mais la démarche de l'administration n'est pas dénuée de contradictions ; faute de moyens, elle recherche la collaboration avec les missions religieuses pour développer les organisations de jeunesse mais en même temps, de nombreux administrateurs réclament l'introduction d'un mouvement scout laïc. A Majunga, l'auteur du rapport souligne que des groupements de « doctrine neutre » pourraient être formés, qui recruteraient parmi les élèves des écoles européennes et ceux des écoles officielles [indigènes]. Pour cela « un ou deux jeunes instituteurs métropolitains, au courant du scoutisme, seraient indispensables », mais l'absence de ce personnel empêche l'extension des mouvements laïcs, alors qu'il serait facile de trouver et de former sur place des cadres auxiliaires. Dans son rapport, le Gouvernement général suggère que la création d'un tel mouvement permettrait à l'administration de prendre une part active à la formation de cadres « susceptibles d'éduquer des chefs et de développer ultérieurement les mouvements de jeunesse »[353]. D'autre part, l'administration espère sans doute faire bénéficier ses écoles de l'attrait que le sport suscite auprès des jeunes. A Majunga, jusqu'en 1945, des élèves de l'école régionale avaient adhéré à différents clubs de cette ville. Désormais, ces élèves sont d'office rattachés à la nouvelle Association sportive de l'école régionale (l'ASER). Ceci encourage les missions catholiques et protestantes à poursuivre leur politique de rapprochement entamée sous le gouvernement de Vichy et à s'investir davantage dans l'encadrement de la jeunesse : à partir de 1948, L'Union Gymnastique et Sportive de Madagascar d'inspiration catholique rivalise avec la FSSAM[354].

Dominique Bois est docteur en Histoire et chercheur associé
à l'Université de Paris VII
dominiquebois@sfr.fr

[353]En 1953, Les Eclaireurs de France, mouvement laïc, sont introduits à Madagascar, A. M. Goguel, *Aux origines du Mai Malgache, désir d'école et compétition sociale 1951-1972*, Karthala, 2006, 378 p.

[354] Fédération des Sociétés de Sports Athlétiques de Madagascar, fondée en 1925 ; sur cette rivalité voir E. Combeau-Mari, *op. cit.*, p.182-185.

Annexe : questionnaire

I – Mouvement de jeunesse et œuvres périscolaires

1. Quels sont les mouvements de jeunesse existants, et pour chacun d'eux, le nombre approximatif d'adhérents ? Distinguez, s'il y a lieu, les jeunes gens originaires d'Europe et ceux d'origine locale (garçons et filles).
2. Quels sont les rapports de ces mouvements et quelles sont les rapports de ces mouvements avec les services de l'enseignement ?
3. Quelle est l'activité actuelle de ces mouvements et quelles sont les limites d'une activité normale (climat, difficulté de campement, etc....).
4. Pensez vous qu'il soit souhaitable et possible de développer les mouvements et par quels moyens ? Cadres, financement, appuis administratifs et des missions ?
5. Dans quelles conditions la formation technique des cadres peut-elle être entreprise ? Quels seraient approximativement les besoins des mouvements en personnel d'encadrement ?

II – Les sports

1. Les sports – et lesquels en particulier – ont-ils la faveur de la population ? De quels éléments de la population ? Quels sont le nombre et l'importance des sociétés sportives en distinguant celles qui sont omnisports et celles qui sont unisports ? Quel est l'état de leurs installations sportives ? Quels sont approximativement leurs effectifs ?
2. Quelles est la situation du sport scolaire et son importance comparée à celle du sport civil et militaire ?
3. Quelles sont les rapports existants entre ces trois catégories (notamment en ce qui concerne l'inscription de scolaires dans les sociétés civiles) ?
4. Quelle autorité règle les conflits, s'il y en a ?
5. Quels sont les sports pratiqués et quels sont ceux auxquels va la faveur des sportifs ?
6. Ces sociétés sont-elles rattachées aux fédérations françaises ou restent-elles autonomes ? Quels sont leurs règlements, en particulier en ce qui concerne les assurances et le contrôle médical, et comment ces règlements sont-ils pratiqués ?
7. Quelles sont les possibilités de développement envisagées ?

III – Le service de la Jeunesse et des sports

1. L'administration locale avait-elle organisé avant 1940 les mouvements de jeunesse et le sport ? Précisez les dates et l'importance des réalisations ?
2. Le gouvernement de fait de Vichy avait-il organisé un service de la Jeunesse (faire parvenir si possible les arrêtés ou les décisions locales prises à ce sujet). Quelles ont été ses réalisations ? Qu'en reste-t-il ?
3. Quel est l'organisme administratif qui s'occupe actuellement des mouvements de jeunesse et des sports ? A quelle direction est-il rattaché : Affaires politiques ? Enseignement ? Santé publique ? Précisez son organisation, son but, ses cadres et son recrutement, l'infrastructure dont il dispose, le budget qui lui est alloué (rapport avec le budget de l'Enseignement, avec le budget de la colonie), ses moyens d'action, les résultats acquis, les obstacles rencontrés.
4. Si cet organisme n'existe pas, croyez-vous à l'utilité de sa création dans les conditions actuelles ?

IV – Éducation post scolaire

1. Existe-t-il des cours d'adultes ? Et précisez le nombre, les effectifs approximatifs, la nature de l'enseignement donné, ses résultats et les moyens de financement.